

4.4.4.2.3.4. Fourrés secondaires exotiques à *Schinus terebinthifolius* des trottoirs alluvionnaires semi-xérophiles

Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.6.5.4

Correspondance TMNHR : 87.1935 Fourrés secondaires à *Schinus terebinthifolius*

Zone de référence : Pierrefonds, Saint-Pierre (X : 336511 ; Y : 7641245)



Photographie 114 : Fourrés à *Schinus terebinthifolius*

Diagnostic structural

Ces fourrés arbustifs denses, paucispécifiques, sont caractérisés physionomiquement par *Schinus terebinthifolius* de 2 à 3 m de hauteur peuvent s'étendre sur de grandes surfaces (supérieure à 40 m²) et sont difficilement pénétrables. La strate herbacée se caractérise par quelques individus juvéniles d'espèces, essentiellement exotiques telles que *Schinus terebinthifolius* ou *Leucaena leucocephala*. Situés en position perhaline sur les parois subverticales des falaises et côtes rocheuses, ces fourrés sont sculptés par les embruns et le régime éolien présentant alors une forme prostrée.

Diagnostic écologique

Fourrés secondaires exotiques hygroclines à hygrophiles paraclimaciques des trottoirs alluvionnaires semi-xérophiles de la côte «sous le vent» à *Schinus terebinthifolius*

Synécologie :

Les fourrés à *Schinus terebinthifolius* s'installent sur des sols ferrallitiques faiblement désaturés en arrière littoral sur falaises et côtes rocheuses. Sur la côte sous le vent, *Schinus terebinthifolius* peut s'implanter en partie externe du supralittoral où il parsème les pelouses savanicoles et domine certaines ravines hygroclines de l'étage mégatherme. Ces végétations semblent indifférentes au phénomène d'halophilie et colonisent l'ensemble du pourtour côtier aussi bien en position hygrophile où elles y trouvent les conditions optimales de développement, qu'en position semi-xérophile au sein de zones plus fraîches (en ravines principalement).

Selon le développement en côte ouest et est, deux variabilités écologiques sont observables :

- ➔ Une variante hygrocline sur la côte ouest. Ces fourrés s'installent au sein de l'étage semi-xérophile au sein de zones fraîches, hygroclines, plus ou moins soumis à l'influence marine ;
- ➔ Une variante hygrophile sur la côte est où ces fourrés s'implantent sur les falaises, côtes rocheuses et plages de galets. Les conditions hydrométriques y sont particulièrement élevées.

Syndynamique :

Cet habitat est secondaire paraclimacique de l'adlittoral ayant remplacé la bande adlittorale primitive. Il constitue un stade stable d'évolution des végétations.

Synchorologie :

Cet habitat est très commun à La Réunion, *Schinus terebinthifolius* étant fréquent sur une grande partie du pourtour côtier de l'île. Ces habitats sont largement présents dans l'étage de végétation mégatherme (en conditions hygroclines à hygrophiles).

L'espèce caractéristique du groupement, *Schinus terebinthifolius*, est également présente sur l'ensemble de l'archipel des Mascareignes (Maurice et Rodrigues).

Au regard de l'aire de répartition de *Schinus terebinthifolius* dans le monde, ces fourrés sont probablement présents dans d'autres régions du monde.

Diagnostic flore

Le cortège floristique est plus ou moins pauvre, les relevés comprennent en moyenne 5,5 espèces.

Espèce caractéristique du groupement : *Schinus terebinthifolius*

Espèce caractéristique de variations: *Flacourtia indica*

Flore compagne :

Flore différentielle des zones semi-xérophile à hygrocline : *Flacourtia indica*, *Leucaena leucocephala*, *Furcraea foetida*, *Pithecelobium dulce*, *Agave americana*

Flore différentielle des zones hygroclines à hygrophiles : *Nephrolepis biserrata*
Stenotaphrum dimidiatum

Variations de groupement

Le positionnement du groupement et plus particulièrement sur les parois subverticales des falaises hygroclines présente une variation. Celle-ci se traduit par l'insertion de *Flacourtia indica*, qui associé à *Schinus terebinthifolius* forme alors un autre groupement : les fourrés secondaires à *Schinus terebinthifolius* et *Flacourtia indica*. Il s'agit d'une variation topographique qui elle nécessite une dénomination phytosociologique pour laquelle il conviendra de se référer à la fiche « Fourrés secondaires à *Schinus terebinthifolius* et *Flacourtia indica* ».

Valeur patrimoniale et menaces

Cette végétation est caractérisée par une espèce exotique, *Schinus terebinthifolius*, cotée « 5 » selon l'échelle de LAVERGNE (*en prép.*) qui considère l'espèce comme « un taxon exotique très envahissant, dominant ou co-dominant dans les milieux naturels ou semi-naturels, ayant un impact direct fort sur la composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes ».

De nombreuses études en Floride, aux USA, ont démontré les impacts que cette espèce peut induire :

- ➔ Espèce agressive, colonisant très rapidement les communautés naturelles et indigènes, et formant des peuplements mono spécifiques (menace notamment pour les systèmes de mangroves où *Schinus terebinthifolius* entre en concurrence avec les espèces

indigènes). Cette concurrence à La Réunion se traduit par la disparition de végétations endémiques parmi lesquelles les forêts et fourrés à *Pandanus utilis* sont concernées) et indigènes (fourrés à *Scaevola taccada*...);

→ Espèces provoquant de nombreuses allergies et réactions cutanées. Sa résine est hautement toxique.

Schinus terebinthifolius est une plante hôte pour les chenilles des papillons *Eutelia blandiatrix* et *Corgatha terracotta* (petite noctuelle endémique de La Réunion et de Maurice).

Les fleurs de *Schinus terebinthifolius* sont butinées par les abeilles et confèrent au miel une grande qualité. Enfin, ces végétations, on une valeur ethnobotanique (cueillette et consommation des baies roses du *Schinus terebinthifolius* pour le commerce).

Cet habitat exotique très envahissant présente intérêt patrimonial très faible.

Discussion syntaxonomique

A l'heure actuelle, aucun rattachement phytosociologique ne semble avoir été établi sur ces fourrés. Néanmoins à l'échelle du département réunionnais, ce groupement possède une réalité numérique et de « terrain », fréquent sur l'ensemble du pourtour côtier de l'île. Ainsi, le rang de l'alliance phytosociologique semble adapté :

Classe : *Schineta terebinthifolii* Colasse & Laurent (inéd)

Ordre : *Schinetalia terebinthifolii* Colasse & Laurent (inéd)

Alliance : *Schinion terebinthifolii* Colasse & Laurent (inéd)

Association : *Schinetum terebinthifolii* Colasse & Laurent (inéd)